

Église de Dieu, dont les sujets sont répandus par toute la terre et auxquels personne ne peut refuser le droit de communiquer en toute aisance et liberté avec leur Père, qu'ils veulent maître chez lui ? On parle de droits inaliénables, que le temps ne peut prescrire ; et l'on méprise un droit de possession souveraine que douze siècles ont consacré et qui n'a été exercé que pour le bien de l'humanité. Les hommes d'État cherchent une solution aux redoutables problèmes de la paix mondiale et de la paix sociale ; et ils paraissent de plus en plus vouloir écarter de cette solution la réparation d'un outrage suprême et permanent à la justice ; ils ne semblent même pas comprendre que la liberté du Pape est la plus sûre garantie de la liberté humaine et le plus ferme rempart de l'ordre social. On veut la paix universelle et perpétuelle ; et on laisse en prison le seul représentant dans le monde du Prince de la paix.

Devant cette déplorable négligence à envisager la question de la paix mondiale par sa base, qui est la restitution du plus grand droit violé, nous sommes presque tenté de redire les paroles pessimistes qu'écrivait Louis Veuillot, en 1876, à propos de la question d'Orient : " Les *puissances* de ce monde ne sont pas ou ne sont plus en puissance d'y faire régner la paix, ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais. De tout temps ce pouvoir leur a manqué ; plus que jamais il leur manque. Pourquoi ? Parce qu'elles sont de ce monde." Et le grand penseur catholique revendiquait en faveur de la seule puissance morale capable d'assurer la paix au monde, le droit de prendre part aux conseils de la paix. " Il y a un vicaire de Dieu, disait-il, un infailible que le monde connaît et qui ne permet pas qu'on le trompe."

Et il y a une chose sacrée que les puissances ne peuvent laisser en souffrance impunément, c'est la liberté du Vicaire de Dieu.

ANTONIO HUOT, ptre.